

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 27/10/2017 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin du service de consultations en hygiène et santé scolaire de l'hôpital de Taravao
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 96202 CENTRE DE TRAVAIL : 322 CODE POSTE : 2899 PROGRAMME RH : 97001
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Centre de médecine scolaire – Consultations spécialisées - Hôpital de Taravao – Taravao – Tahiti
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin est responsable de l'unité de consultations spécialisées en hygiène et santé scolaire. Il doit travailler en étroite collaboration avec son équipe afin de mener à bien les missions du programme de promotion de la santé scolaire. Il assure les consultations spécialisées en lien avec le médecin traitant des élèves dont il a la charge et exécute les diverses actions propres au programme d'hygiène et de santé scolaire.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 1 1
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de l'hôpital de Taravao <u>Liaisons fonctionnelles</u> : - Responsable du centre de consultations spécialisées en hygiène et santé scolaire (CCSHSS) ; - Infirmiers scolaires ; - Directeurs et Principaux d'établissement du premier et second degré ; - Intervenants du service d'action social.
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical ; - Matériel informatique avec connexion internet ; - Véhicule de service pour assurer les missions dans les établissements scolaires de la presqu'île.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Travail en journée continue ; - Peut être amené à participer aux consultations externes lors d'épidémie ou pénurie médicale, afin d'assurer la continuité du service public ; - Congés annuels à programmer durant les périodes de vacances scolaires uniquement et sur avis du Président de la CME.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>Aptitudes à la scolarisation</u> : - Vérifier le remplissage correct du carnet médico-scolaire ; - Vérifier la mise à jour des vaccinations et s'assurer du suivi médical ; - Repérer les facteurs de risque (médicaux et sociaux) pouvant retentir sur le développement de

- l'enfant ou sur ses acquisitions scolaires ;
- Apprécier le développement psychomoteur et le degré d'autonomie de l'enfant ;
- Diagnostiquer, éventuellement évaluer, les pathologies chroniques ;
- Déceler d'éventuels handicaps (moteurs, sensoriels, mentaux ou sociaux), demander leur bilan et vérifier que ces enfants bénéficient d'un suivi régulier ;
- Mettre en place, en collaboration avec l'équipe éducative, toutes mesures utiles et nécessaires d'aide à l'intégration d'enfants handicapés ou nécessitant un protocole d'urgence en milieu scolaire.

Les visites médicales :

- Repérer, diagnostiquer et évaluer des situations pathologiques somatiques ou psychiques en vue de l'orientation vers des prises en charge adaptées ;
- Acquérir une vision globale des problèmes de santé des élèves en prenant compte les aspects sociaux, psychologiques, liés à l'environnement ou au contexte économique, social et familial de l'enfant ;
- Réaliser l'examen somatique et neuro-sensoriel conformément à la procédure du centre avec les objectifs spécifiques propres à chaque classe d'âge ;
- Planifier les visites médicales des écoles dont il est référent en coordination avec l'infirmier référent de l'établissement ;
- Etablir et communiquer la planification prévisionnelle de son activité tous les mercredis.

Actions spécifiques envers les populations sensibles :

- Suivre les élèves signalés par les membres de l'équipe éducative, les infirmiers, les assistants sociaux, les parents ou les élèves eux-mêmes ;
- Examiner les enfants signalés avant l'équipe éducative du centre ou en consultation délocalisée dans les écoles ;
- Rencontrer la famille, participer aux réunions et à la construction des projets spécifiques à chaque enfant ;
- Assurer autant que possible le suivi et l'accompagnement de ces élèves, les orienter vers les structures de soins adaptées ;
- Rédiger les différents documents nécessaires à l'étude de son dossier en commission si besoin.

Actions relatives à l'intégration scolaire des enfants et adolescents atteints de handicap ou des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période :

- Définir les besoins particuliers de l'élève, les conditions de scolarisation nécessaires au sein de l'établissement scolaire (aménagement particuliers nécessaires et les inaptitudes éventuelles) ;
- Evaluer les déficiences et incapacités existantes ;
- Travailler en concertation étroite avec le médecin référent de la structure qui accueille l'enfant hors temps scolaire (si l'enfant est en intégration partielle à l'école) ;
- Elaborer un projet d'accueil individualisé (PAI) en concertation étroite avec le médecin traitant de l'enfant pour les enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ;
- Participer aux réunions de synthèse et à l'élaboration du projet d'intégration scolaire pour les enfants présentant un handicap selon la procédure du centre ;
- Aider à la recherche d'une orientation scolaire puis professionnelle adaptée ;
- Prescrire en cas de besoin des conditions spéciales d'examens ou l'octroi d'un tiers temps supplémentaire ;
- Examiner tous les élèves ayant une inaptitude d'éducation physique et sportive supérieure à trois mois.

Intervention auprès des enfants victimes de maltraitance :

- Repérer les élèves en situation de risque ou de danger, les signaler aux services compétents (services sociaux, procureur) selon la procédure de signalement du centre ;
- Assurer, par la suite, le suivi de ces enfants.

Médecine curative :

- Réaliser des consultations curatives offertes par le CCSHSS pour la population scolaire d'enfants scolarisés dans les établissements dont il est le centre de santé scolaire de référence ;
- Planifier des plages horaires réservées aux soins curatifs et identifiées lors de la planification prévisionnelle d'activité.

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des activités de planification et de recherche, projet de service ; - Participer à des activités de formation des personnels de la santé ou de l'éducation en lien avec le programme de santé scolaire ; - Participer à des activités d'expertises à l'échelle du pays (consultations délocalisées) ; - Participer à la gestion de l'urgence sanitaire en milieu scolaire (maladies infectieuses en particulier) ; - Collaborer au réseau de veille sanitaire.
----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale ou avec des compétences en gérontologie sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	<u>Connaissances requises :</u>			
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable ;		X	
	- Connaissance de l'environnement juridique et social polynésien ;		X	
	- Connaissance des langues polynésiennes.	X		
	<u>Savoir-faire requis :</u>			
	- Savoir manager une équipe ;			X
	<u>Savoir-être requis :</u>			
	- Avoir le sens du travail en équipe ;			X
	- Etre pédagogue ;			X
	- Etre polyvalent ;			X
	- Avoir des qualités relationnelles et rédactionnelles.		X	X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Expérience en santé scolaire ; - Expérience en santé publique.
----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION SOUHAITEE : formation interne
----	-------------------------------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE :
----	--------------------------------------------------------

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :